

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00478 Numéro SIREN : 910 954 965 Nom ou dénomination : JEMT FINANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/006617

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SAS JEMT FINANCE		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		169 RUE DE LA FORET 26000 VALENCE			
SIRET		9 1 0 9 5 4 9 6 5 0 0 0 1 8			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		11 Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 2	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * Autres *	010		012	
		014		016	
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	5 364 495	042	5 364 495
	Total I (5)	044	5 364 495	048	5 364 495
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052
		Marchandises *	060		062
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres* (3)	068		070	
		072	199 068	074	199 068
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	9 436	086	9 436
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	208 504	098	208 504
	Total général (I + II)	110	5 572 999	112	5 572 999
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 363 000		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	119 144		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	5 482 144		
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 600		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 87 255)	172	87 255		
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	90 855		
Total général (I + II + III)		180		5 572 999	
RENVUJS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	197 760	Prix de vente hors T V A des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL
LE PRESIDENT

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS JEMT FINANCE

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

3 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue	biens	215		214				
		services *	217		218				
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée*				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stocks (marchandises)*				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240				
	Autres charges externes* (dont crédit-bail - mobilier - immobilier)				242	6 938			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243			244				
	Rémunérations du personnel*				250				
	Charges sociales (cf renvoi 380)				252				
	Dotations aux amortissements*				254				
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262			
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	6 938			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	-6 938			
Produits financiers (III)		280	126 082		294				
Charges financières (V)									
Produits exceptionnels (IV)					290				
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300				
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348							
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306				
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)					310	119 144			
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2		312	119 144	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires(art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247			330	24 295			
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		249		251				
	Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)								
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997				
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44 octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989					
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345							
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350		
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)			655				
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)			643				
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)			645				
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)			647				
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)			648				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art 39 decies E)				641					
Déductions exceptionnelles (Art 39 decies F)				990					
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)			649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col 1	Déficit col 2	352	354	20 000
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356					
	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat			360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col 1	Déficit col.2	370	372	20 000

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL
LE PRÉSIDENT

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 12/02/2022 au 31/12/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
 IMMOBILISATIONS CORPORELLES
 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
 ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
 CRÉDIT BAIL
 LOCATIONS
 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
 ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 Variations de la provision spéciale de réévaluation
 ÉTAT DES STOCKS
 ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
 EFFETS DE COMMERCE
 ENTREPRISES LIÉES
 COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
 COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
 LES ENGAGEMENTS
 DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
 LES EFFECTIFS
 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
 TRANSFERTS DE CHARGES
 ANNEXES COVID-19
 DETTES LIÉES À LA COVID-19
 COMMENTAIRES

	Informations	
	Produites	Non produites
		NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS		NA
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		NA
CRÉDIT BAIL		NA
LOCATIONS		NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation		NA
ÉTAT DES STOCKS		NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O	
EFFETS DE COMMERCE		NA
ENTREPRISES LIÉES		NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O	
LES ENGAGEMENTS		NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		NA
LES EFFECTIFS		NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NA
TRANSFERTS DE CHARGES		NA
ANNEXES COVID-19		NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19		NA
COMMENTAIRES		NA

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL
 LE PRÉSIDENT



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 12/02/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 11 mois, recouvrant la période du 12/02/2022 au 31/12/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 12/02/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL					
CORP.	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels						
		Inst. générales, agencts & aménagts divers					
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					
		Matériel de bureau & mobilier informatique					
		Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					5 364 495,00	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL						5 364 495,00	
TOTAL GENERAL						5 364 495,00	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
				par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL					
CORP.	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
		Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier					
		Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL							
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					5 364 495,00	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
TOTAL						5 364 495,00	
TOTAL GENERAL						5 364 495,00	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 12/02/2022 au 31/12/2022

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
EQUIPEMENT PEINTURE SERVICE - 169 RUE DE LA FORET 2	707 300,00	3 610 292,00	81,03	690 309,00
GAG - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SU	79 572,42	-98 740,54	95,00	-46 896,91
4M - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SUR I	310 000,00	41 619,50	99,68	41 619,50
FOREST 26 - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNE	2 000,00	-91 689,96	74,75	-91 689,96
ASALUTE - 275 CHEMIN DU GALIMBET 2600 CHATEAUNEUF S	8 980,00	-19 318,54	89,80	-5 769,89
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 12/02/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)	Filiales et participations (1)									
	Capital (6)	Réserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
EQUIPEMENT PEINTURE SERVICE - 169 RUE DE LA FORET 26000 VALENCE - 488324120	707 300,00		81,03	4 659 020,00	4 659 020,00			13 500 974,00	690 309,00	126 082,00
GAG - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE - 502728041	79 572,42		95,00	95 000,00	95 000,00				-46 896,91	
4M - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE - 488384256	310 000,00		99,68	600 000,00	600 000,00			57 129,00	41 619,50	
FOREST 26 - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE - 919661652	2 000,00		74,75	1 495,00	1 495,00				-91 689,96	
ASALUTE - 275 CHEMIN DU GALIMBET 2600 CHATEAUNEUF SUR ISERE - 842715229	8 980,00		89,80	8 980,00	8 980,00				-5 769,89	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du **12/02/2022** au **31/12/2022**

Informations financières (5)	Filiales et participations (1)										
	B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
	1. Filiales non reprises au §A :										
	a. Filiales françaises										
	b. Filiales étrangères										
	2. Participations non reprises au §A :										
	a. Dans des sociétés françaises										
	b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

SAS JEMT FINANCE

Du 12/02/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 308,00	1 308,00	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	197 760,12	197 760,12	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		199 068,12	199 068,12	
renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 12/02/2022 au 31/12/2022



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 12/02/2022 au 31/12/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 363 000,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 363 000,00	1,00



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 12/02/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	3 600,00	3 600,00		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	87 255,12	87 255,12		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	90 855,12	90 855,12		

renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	87 255,12



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

SAS JEMT FINANCE

Du 12/02/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

3 600,00

TOTAL DES CHARGES À PAYER

3 600,00

Nicanor RICOTE

*Expert-Comptable
Commissaire aux comptes*

*Expert Judiciaire auprès de
La Cour d'appel de GRENOBLE*

*36 rue Jean JULLIEN-DAVIN
CS 90105
26904 VALENCE CEDEX 9*

*Téléphone : 04 75 78 44 78
Télécopie : 04 75 78 01 98*

JEMT FINANCE

Société par actions simplifiée au capital de 5 363 000 euros
169 Rue de la Forêt
26000 VALENCE
910 954 965 RCS ROMANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **Exercice clos le 31 Décembre 2022**

SOMMAIRE

➤ **RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nicanor RICOTE

*Expert-Comptable
Commissaire aux comptes*

*Expert Judiciaire auprès de
La Cour d'appel de GRENOBLE*

*36 rue Jean JULLIEN-DAVIN
BP 105
26904 VALENCE CEDEX 9*

*Téléphone : 04 75 78 44 78
Télécopie : 04 75 78 01 98*

JEMT FINANCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'associé unique,

1. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'article 37 de vos statuts, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société JEMT FINANCE relatifs à l'exercice de 11 mois clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 02 février 2022 à la date d'émission de mon rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

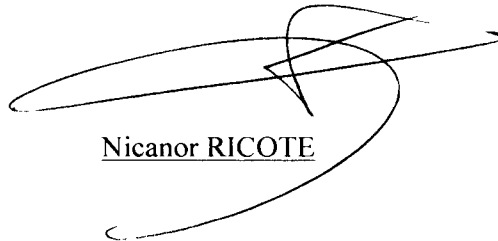
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VALENCE, le 16 juin 2023
Le Commissaire aux comptes,



Nicanor RICOTE



BILAN - ACTIF

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

ACTIF

	Valeurs au 31/12/22			% de	Valeurs au	% de
	Val	Brutes	Amort & dépr	l'actif	Val	l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations		5 364 495		96	5 364 495	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		5 364 495		96	5 364 495	96
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				4		
Clients (3)						
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)						
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)		1 308			1 308	
Groupe et associés (3)		197 760			197 760	
Débiteurs divers (3)						
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		9 436			9 436	
Charges constatées d'avance (3)						
TOTAL ACTIF CIRCULANT		208 504		4	208 504	4
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL		5 572 999		100	5 572 999	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN - PASSIF

Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

PASSIF

	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 363 000)	5 363 000	96		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	119 144	2		
SITUATION NETTE	5 482 144	98		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 482 144	98		
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	87 255	2		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs				
Fournisseurs, factures non parvenues	3 600			
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	90 855	2		
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	5 572 999	100		

(1) Dont a plus d'un an

(1) Dont a moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

90 855



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

	Du 12/02/22	% CA	Du	% CA	Variation	
	Au 31/12/22		Au		en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)						
Montant net du chiffre d'affaires						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	6 938				6 938	
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 938				6 938	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-6 938				-6 938	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

	Du 12/02/22 Au 31/12/22	% CA	Du Au	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	126 082				126 082	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov , dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	126 082				126 082	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER	126 082				126 082	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	119 144				119 144	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	126 082				126 082	
TOTAL DES CHARGES	6 938				6 938	
Bénéfice ou Perte	119 144				119 144	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Page 12

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9

ANNEXE COMPTABLE



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS			NA
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19			NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19			NA
COMMENTAIRES			NA

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 11 mois, recouvrant la période du 12/02/2022 au 31/12/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite a reevaluation acquisitions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.		Nicanor RICOTE	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			Commissaire aux Comptes	
		Inst. générales, agencts & aménagts divers		36 Rue Jean Jullien-Davin	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		26904 Valence Cedex 9	
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				5 364 495,00
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			5 364 495,00
		TOTAL GENERAL			5 364 495,00
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex	Reévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Mat. bureau, inform., mobilier			
		Emb. récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			5 364 495,00	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		5 364 495,00	
		TOTAL GENERAL		5 364 495,00	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q P du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
EQUIPEMENT PEINTURE SERVICE - 169 RUE DE LA FORET 2	707 300,00	3 610 292,00	81,03	690 309,00
GAG - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SU	79 572,42	-98 740,54	95,00	-46 896,91
4M - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SUR I	310 000,00	41 619,50	99,68	41 619,50
FOREST 26 - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNE	2 000,00	-91 689,96	74,75	-91 689,96
ASALUTE - 275 CHEMIN DU GALIMBET 2600 CHATEAUNEUF S	8 980,00	-19 318,54	89,80	-5 769,89
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2 Participations non reprises en A				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9



Cabinet **BLONDIN LEHEMBRE**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Informations financières (5)									
Filiales et participations (1)									
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)									
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)									
EQUIPEMENT PEINTURE SERVICE - 169 RUE DE LA FORET 26000 VALENCE - 488324120									
GAG - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE - 502728041									
4M - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE - 488384256									
FOREST 26 - 275 CHEMIN DU GALIMBET 26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE - 919661652									
ASALUTE - 275 CHEMIN DU GALIMBET 2600 CHATEAUNEUF SUR ISERE - 842715229									
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)									
Nicanor RICOTE									
Commissaire aux Comptes									
36 Rue Jean Jullien-Davin									
26904 Valence Cedex 9									
Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (b) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (c) (9)	Montant des cautions et avoirs donnés par la société (c) (9)	Chiffre d affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (c) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (c) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
707 300,00		81,03	4 659 020,00	4 659 020,00			13 500 974,00	690 309,00	126 082,00
79 572,42		95,00	95 000,00	95 000,00				-46 896,91	
310 000,00		99,68	600 000,00	600 000,00			57 129,00	41 619,50	
2 000,00		74,75	1 495,00	1 495,00				-91 689,96	
8 980,00		89,80	8 980,00	8 980,00				-5 769,89	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN)

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (détermine par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble)

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques

(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises

(6) Dans la monnaie locale d'opération

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations





Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Informations financières (5)	Filiales et participations (1)				de l'exercice (7)			
	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)
								Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)
								Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT
LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A
- a. Filiales françaises

b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A
- a. Dans des sociétés françaises

b. Dans des sociétés étrangères

Nicandor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN)

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble)

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques

(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises

(6) Dans la monnaie locale d'opération

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations





ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CREANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients		Nicanor RICOTE Commissaire aux Comptes 36 Rue Jean Jullien-Davin 26904 Valence Cedex 9	
	Créances rep. titres prêtés - prov. / dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	1 308,00	1 308,00	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	197 760,12	197 760,12	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		199 068,12	199 068,12	
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9





ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 363 000,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 363 000,00	1,00

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	3 600,00	3 600,00		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	87 255,12	87 255,12		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	90 855,12	90 855,12		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9

renvois



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cabinet BLONDIN LEHEMBRE

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	3 600,00

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9

JEMT FINANCE
Société par actions simplifiée au capital de 5 363 000 Euros
Siège social : 169 Rue de la Forêt, VALENCE (26000)
RCS ROMANS 910 954 965

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2023

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 119 143,54 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	119 143,54 Euros
A la réserve légale	5 957,18 Euros
Le solde	113 186,36 Euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève à la somme de 113 186,36 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 5 482 143,54 Euros.

**Certifié conforme
Le Président**

